

## Editorial de monsieur le maire

## Editorial de monsieur le maire

La fin du second trimestre de l'année a vu, comme habituellement, se succéder maints événements festifs :

- Assemblées générales des associations, clôturées dans bien des cas par des buffets ou des soirées grillades ;

- Fêtes des écoles qui, malgré le temps pluvieux de ce samedi 19 juin a réuni les familles (parents, grands parents, tantes, oncles, etc.) à la salle des sports de Rontignon, autour du spectacle présenté par les enfants et préparé de longue date par les enseignants et ensuite autour du vin d'honneur offert par la mairie de Rontignon et de la paella appréciée de tous les convives ;

- Fêtes patronales de la Saint-Pierre qui, du vendredi 25 au dimanche 27 juin ont réuni villageois et amis voisins, grâce à un programme éclectique mis sur pied par le jeune et dynamique comité des fêtes, vêtu de magnifiques polos rouges pour la circonstance. En effet, les intervillages, le passe-rues avec bandas, le repas bodega, l'orchestre du samedi, le vin d'honneur, le tournoi de pétanque, l'estanguet ouvert tout le dimanche et enfin les vaches landaises, il y en avait vraiment pour tous les goûts !

La cantine en septembre

Du POS au PLU : travaux en cours

Document d'urbanisme en vigueur : le POS

Pique-nique à l'école

La fête patronale

ASMUR  
Football : c'est la reprise !

PV  
du conseil municipal du 21 juin

Le  
Lien n° 62

On ne peut que  
féliciter tous ces bénévoles qui s'activent pour animer le village et nous  
offrir quelques moments de détente et de convivialité ; qu'ils en soient  
de tout cœur remerciés !

## La crèche intercommunale sur la commune d'Assat

Durant ces trois mois qui précèdent pour beaucoup d'entre nous la période de vacances estivales, le conseil municipal a pris (et vous pourrez le découvrir en détail sur ce site à la rubrique "PV du conseil municipal"), des décisions importantes dans les domaines de :

o  
La cantine scolaire : avec la signature de la convention liant la commune aux établissements Pocq, pour une durée de deux ans à compter de septembre 2010 et au tarif de 3,20 euros par repas ;

o  
La voirie : avec l'adoption du programme de réfection des routes qui concernera les trottoirs de la rue des Pyrénées (de la Cassourade au cimetière), la route du Hameau, du pont de Poün au chemin Castagnou, du chemin des Sources (plusieurs tronçons) ; ces travaux devraient commencer à la fin de l'été, voire au début de l'automne prochain ;

o  
Les déchets : les conteneurs individuels ont été

distribués pour les ménages où le ramassage se fait au "porte à porte" ; pour les quartiers qui n'ont pas ce service devant leur entrée, des conteneurs collectifs vont être prochainement placés, moyennant quelques aménagements (réalisation d'aires cimentées par exemple). Vous serez informés de ces changements ;

o

La gestion du foncier : le conseil municipal a adhéré à l'ÉPFL Béarn-Pyrénées (Établissement Public Foncier Local), dont l'objectif est d'intervenir en soutien (technique, financier) pour la réalisation par les collectivités locales d'acquisitions foncières. Certes il en coûtera par ménage de 5 à 8 euros par an mais la gestion du foncier est importante pour une commune, et se doter de cet outil, c'est avoir un moyen efficace et performant pour maîtriser le développement et l'urbanisation de notre territoire... Par ailleurs, les études sur la friche "Vilcontal" se poursuivent et ont fait l'objet de plusieurs réunions entre élus et techniciens afin d'enrichir la réflexion de chacun et de pouvoir arrêter à la fin de l'année, un projet cohérent de réaménagement de cette zone et de ses abords.

Dans le cadre de l'intercommunalité Gave et Coteaux, l'inauguration du Pôle Aéropolis (Turboméca), largement commentée dans la presse locale et régionale, voire nationale, et l'ouverture dès septembre de la crèche, sont autant de projets menés à leur terme grâce à la ténacité et à la solidarité des élus de l'ensemble des communes, délégués à cette structure.

Nouvelle usine Eole de la société Turbomeca

Bon surf sur notre  
site et bonnes vacances !

Jean Carrère